

LA BIOLLE

Bulletin communal de Bioley-Orjulaz

n° 02-2017



Nous vous souhaitons
à toutes et à tous
de très belles
fêtes de fin d'année
et nous vous formulons
tous nos meilleurs vœux
pour 2018

Sommaire :

Mémento	page 2
Etat Civil	page 3
Indemnités 2017	page 3
Rappel sur les chiens	page 4
Vente de sapins / Téléthon	page 5
Déchets verts	page 6
Jeunesse de Bioley-Orjulaz	page 7
Les entreprises	pages 8/9
Fête du Blé et du Pain	page 10
Région Gros-de-Vaud	page 11
Calendrier de l'Avent	page 12

la Fête du Blé et du Pain exige des mois de préparatifs.

Ainsi plusieurs centaines de personnes ont déjà rejoint cette odyssee et la réalisation du spectacle a pris son départ.

Il manque cependant encore des figurants de tous âges.



**FÊTE DU BLÉ
& DU PAIN**
15 – 26 AOÛT 2018

echallens2018.ch

Communications municipales officielles



Administration communale

1er étage de la Maison villageoise



Joseph Despont, Syndic

Administration générale, finance et urbanisme
021/882 5865 - 079/412 2541
greffe@bioley-orjulaz.ch

Pascal Guiducci, Municipal

Service de voirie
021/882 5427 - 078/788 7818
pascal.guiducci@bioley-orjulaz.ch

Cyril Létra, Municipal

Œuvres sociales, écoles
021/791 4406 - 079/172 8608
cyril.lettra@bioley-orjulaz.ch

Dominique Schmid, Municipal

Gestion des déchets, eau et épuration
021/882 5885 - tél. prof. 021/348 2890
mobile 079/637 9302
dominique.schmid@bioley-orjulaz.ch

Ferdinando Scuderi, Municipal

Forêts, domaines et chemins
021/882 5862 - 079/212 3294
ferdinando.scuderi@bioley-orjulaz.ch

Nicole Zahler

Greffe municipal & Contrôle des habitants
021 882 5730
greffe@bioley-orjulaz.ch

Angeline Favre

Bourse communale
021/882 5753 - 021/882 5738
bourse@bioley-orjulaz.ch

Claude Emery

Employé communal
079/279 2561

Chantal Matthey

Réservation maison villageoise
021/882 5112

Pierre Matthey

Président du conseil général
president.conseil@bioley-orjulaz.ch

Eric Wursten

Vice président du conseil général
vice-president.conseil@bioley-orjulaz.ch

Georgette Gentil

Secrétaire du conseil général
secretaire.conseil@bioley-orjulaz.ch

CHUV 021/314 1111

Urgences 144

Hôpital d'Yverdon 024/424 4444

Hôpital d'Orbe 024/442 6111

Hôpital de St-Loup 021/866 5111

Ouverture de l'administration communale :

les mardis ouvrables de

09h00 à 11h00

et les mercredis ouvrables de

17h00 à 19h00

ou sur rendez vous

Ouverture de la déchetterie

les samedis ouvrables de

10h00 à 12h00

et les mercredis ouvrables de

18h00 à 19h00

La déchetterie sera ouverte
les samedis 23 et 30 décembre 2017

Fermeture du bureau communal et du
contrôle des habitants :
Du 21 décembre 2017 au 8 janvier 2018

ETAT CIVIL

Naissances :

07.06.2017	Gothuey	Jason
04.07.2017	Piras	Kelia
19.08.2017	Gerber	Olivia

Jeunes diplômés :

(Selon la liste parue dans L'Echo du Gros-de-Vaud)

VP option italien	Ceppi Fanny Despont Célia Favre Morgane
VP Option latin	Poget Elodie
VP Option économie et droit	Bignens Noémie Heri Chloé Romeo Ilona
VG	Guiducci Dylan Marques Pais Luis



Fiona Adeline Henry : CFC de géomaticienne mensuration officielle avec maturité professionnelle technique intégrée.

Recensement de la population au 31.12.2017 : 504 habitants.



Factures et indemnités 2017 :

Les personnes ayant une facture à faire valoir sur l'exercice en cours (travaux, fournitures, indemnités, vacations, etc.) sont priées de l'adresser à M. le Syndic, jusqu'au

8 décembre 2017 au plus tard.

Veuillez indiquer vos coordonnées postales ou bancaires ainsi que le no IBAN, afin que nous puissions verser correctement les sommes qui sont dues.

Nous vous en remercions.

RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS

Si la grande majorité des détenteurs de chiens respecte les règles dans la commune avec leurs animaux de compagnie, nous tenons ici à les en remercier. Malheureusement, il n'en va pas de même pour certains.

Dans ce sens, ils sont lâchés en liberté dans le village et naturellement dans la campagne. De plus, ces braves bêtes laissent leurs crottes autant sur le domaine privé que public.

La Municipalité tient à rappeler quelques articles du règlement communal de police qui stipule :

Art.27 : les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures utiles pour les empêcher :

- a) de troubler l'ordre et la tranquillité publics, notamment par leurs cris.
- b) de porter atteinte à la sécurité d'autrui.

Art.28 : Il est interdit de laisser divaguer les animaux qui compromettraient la sécurité publique.

De même, par respect envers le travail des agriculteurs, nous vous rappelons qu'il est important de ramasser les déjections de votre animal, car celles-ci peuvent causer de sérieux désagréments au bétail. Bien évidemment, les sachets de ramassage doivent être déposés dans les poubelles mises à disposition.

Par ailleurs, un chien ne doit en aucun cas se promener sans être accompagné de son maître, et tenu en laisse.

C'est pourquoi, nous vous demandons expressément de veiller à ce que votre animal de compagnie ne s'ébatte pas impunément en toute liberté et de le rappeler à l'ordre, si nécessaire.

Des poubelles « robidogs » sont installées dans le village, merci d'en faire bon usage.

La Municipalité va redoubler d'attention en cas de manquement à ces simples usages de bon voisinage, et prendra les dispositions nécessaires. Nous vous remercions de votre compréhension.



VENTE DE SAPINS DE NOEL

La vente des sapins de Noël aura lieu le :

Samedi 9 décembre 2017

de 09h00 à 12h00 sur la Place du Village (Maison villageoise).

Vu l'insuffisance de sapins en forêts, la commune s'est fournie chez un pépiniériste. Les sapins se vendront au prix unique de CHF. 10.00, quelle que soit leur grandeur, la commune prenant en charge la différence.

Afin de prévoir au mieux le stock, merci de passer commande pour le 28 novembre prochain en déposant le talon réponse dans la boîte aux lettres de la Maison villageoise

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Petit sapin (100 / 150 cm)

Grand sapin (150 / 200 cm)



Mascotte 2017 "June"

Chères Villageoises, Chers Villageois,

Le mois de décembre approche et qui dit décembre dit Téléthon des Jeunesses, nous vous invitons donc à venir nous trouver au hangar communal

le samedi 09 décembre 2017

où nous ferons une vente de pâtisserie pour soutenir cette cause.

La Jeunesse de Bioley

RAMASSAGE DECHETS VERTS 2018

Attention changement de jour de collecte. Dorénavant, elle se fera les mardis.

Les jours fériés ne sont pas remplacés.

09.01.2018	22.05.2018	04.09.2018
23.01.2018	29.05.2018	11.09.2018
06.02.2018	05.06.2018	18.09.2018
20.02.2018	12.06.2018	25.09.2018
06.03.2018	19.06.2018	02.10.2018
13.03.2018	26.06.2018	09.10.2018
20.03.2018	03.07.2018	16.10.2018
27.03.2018	10.07.2018	23.10.2018
03.04.2018	17.07.2018	30.10.2018
10.04.2018	24.07.2018	06.11.2018
17.04.2018	31.07.2018	13.11.2018
24.04.2018	07.08.2018	20.11.2018
01.05.2018	14.08.2018	04.12.2018
08.05.2018	21.08.2018	18.12.2018
15.05.2018	28.08.2018	08.01.2019



REVISION DU PLAN GENERAL D'AFFECTION

AVIS AUX PROPRIETAIRES

Afin de se mettre en conformité avec la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et le Plan directeur cantonal (PDCn), la Municipalité de Boley-Orjulaz informe les propriétaires fonciers que **La révision du Plan Général d'Affectation (PGA) est en cours.**

Dans l'intervalle et dans le cadre de projets de constructions, les intéressés (propriétaires ou promoteurs) sont priés de prendre contact avec la Municipalité, celle-ci se réservant le droit de faire application de l'article 77 de la LATC pour refuser tout projet qui serait contraire aux planifications envisagées, mais non encore soumises à l'enquête publique.

La Municipalité se réserve le droit de soumettre à l'enquête publique un plan d'affectation et un règlement de la zone réservée selon l'article 46 LATC si le dimensionnement de la zone à bâtir viendrait à être compromis.

Cet avis délie la Municipalité des obligations découlant de l'article 78 LATC.

En conséquence, aucune prétention d'indemnité pour les projets établis selon les règles actuelles ne sera prise en considération par l'autorité.

CHALLENGE UJGDV 2017 : LA JEUNESSE DE BIOLEY-ORJULAZ VOUS DIT MERCI !

Voilà 6 mois que les staffosorus et bénévoles ont quitté le parc et que Jurassic Bioley a fermé ses portes.

C'est la tête remplie de souvenirs et le cœur un peu nostalgique que les 19 T-rex vous remercient pour votre soutien, votre aide, votre travail ou simplement votre passage sur notre place de fête durant ces 5 jours.

Cette expérience restera pour longtemps dans nos mémoires.

N'oubliez pas notre souper de remerciements le 16 décembre à la grande salle d'Oulens.

Merci à TOUS.

CHALLENGE 2017
BIOLEY-ORJULAZ



MENETREY SA : ENTREPRISE CREATRICE DE VOS ESPACES VERTS

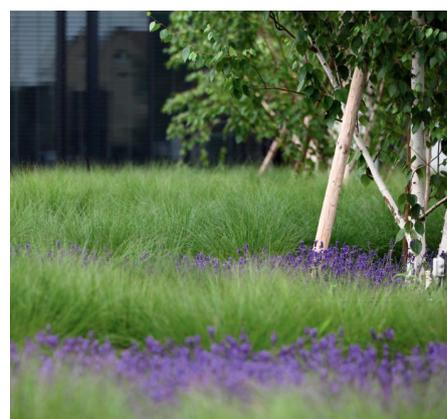
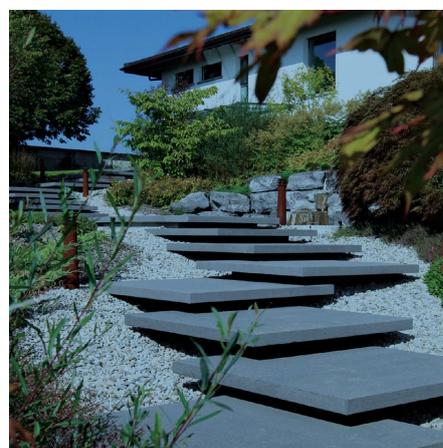


Riche d'une histoire de près de 60 ans et d'une équipe de 120 collaborateurs Menétrey SA figure parmi les sociétés paysagères les plus renommées de Suisse romande. Son expérience, son dynamisme et sa créativité lui permettent de répondre à toutes les demandes d'aménagement avec à la clé des projets sur-mesure mêlant fonctionnalité et esthétique.

A l'origine de l'entreprise, Henri Jaccard qui fonde en 1959 à Lausanne une entreprise de paysagisme qui porte son nom. Remise à Yvan Menétrey en 1977, elle est rachetée en 1991 par Jacky Kurzen, alors associé depuis 10 ans et fort de 18 années de maison.

Le nom de Menétrey SA est conservé et l'entreprise déménage son siège social à Bousens. Aujourd'hui installée sur un unique site à Bioley-Orjulaz dans de nouveaux locaux flambants neufs inaugurés en août 2017.

C'est Alain Kurzen, membre du conseil d'administration depuis 2002, actif dans l'entreprise depuis 22 ans, qui en assure la direction opérationnelle, sous l'oeil bienveillant de son père Jacky, qui après plus de 43 ans d'activité au sein de la société, aspire bientôt à une retraite bien méritée.



Les entreprises de notre commune

Active sur l'ensemble du canton de Vaud, Menétrey SA propose ses services aux privés, professionnels de la construction, entreprises et collectivités publiques.

Forte de six départements dans lesquels évoluent des collaborateurs spécialisés, elle est capable de mener à bien l'ensemble des projets relatifs à l'extérieur d'une construction. Surfaces carrossables ou piétonnes, terrasses, pose et intégration de jacuzzis, bordures, gazons, abattages et plantations, l'entreprise conçoit et réalise différents aménagements extérieurs.

Elle intervient également dans la réalisation de clôtures, gabions et parois antibruit, l'entretien de jardins, l'arrosage automatique et l'éclairage. Des prestations auxquelles s'ajoute la création de places de sport et de terrains de tennis en terre battue. Au bénéfice d'un large réseau de partenaires de confiance et toujours en quête des dernières nouveautés, l'entreprise est à même de proposer un large choix de produits à ses clients.

Quant aux plantations, M. Alain Kurzen travaille essentiellement avec des pépiniéristes de la région et par conséquent privilégie les essences indigènes.



Sa passion du métier et ses multiples compétences lui permettent d'offrir un conseil personnalisé et d'accompagner ses clients de la conception à la réalisation quelle que soit la taille du projet.

« Il n'y a pas de petit ouvrage pour nous. Nous sommes au service de chaque client et intervenons toujours avec le même degré d'exigence », précise Alain Kurzen. Grâce à une équipe de techniciens qualifiés, l'entreprise est capable de trouver des solutions sur-mesure quelles que soient les contraintes rencontrées sur le terrain, le tout dans le respect des délais et des coûts impartis auxquels elle accorde une grande importance.

Forte d'un architecte paysagiste, la maison Menétrey SA réalise des plans et vues en 3D particulièrement réalistes, grâce à un matériel informatique de pointe, permettant aux clients de se projeter et ainsi d'envisager leurs espaces verts et autres aménagements en toute sérénité.

Menétrey SA
Route de Bettens 3
Case postale 68
CH-1042 Bioley-Orjulaz
Tél. +41 21 732 12 00

info@menetrey-sa.ch

VACANCES 2018 : DESTINATION ECHALLENS

Chaque année, nous sommes à la recherche de destinations de vacances sensationnelles. Certes, les beaux paysages et les possibilités de pratiquer nos loisirs préférés sont des critères importants. Mais l'aventure, les expériences hors du commun, les rencontres qui changeront à jamais notre regard sur le monde : voilà les trésors inestimables que nous quêtions tous de par le monde. Pour cela, nous sommes prêts à économiser, planifier et organiser durant plusieurs mois pour ensuite voyager durant plusieurs dizaines d'heures afin de rejoindre notre lieu de villégiature.

En 2018, du 15 au 26 août, ces aventures exotiques et ces rencontres surprenantes convergeront vers Echallens pour la Fête du Blé et du Pain. En effet, 1'000 acteurs, chanteurs, figurants et artisans produiront ensemble un spectacle grandiose dont le nom seul évoque un enchantement à son zénith : Solstices !



echallens2018.ch

Découvrez l'historique de la Fête du Blé et du Pain de la première édition en 1978 et des héritages qui en ont découlé jusqu'à l'organisation de la manifestation 2018. Si vous avez participé aux anciennes Fêtes en tant que figurant, chanteur, bénévoles, tenancier d'un caveau ou autre, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos témoignages et photos à l'adresse web@echallens2018.ch

Comme tout grand voyage, celui de la Fête du Blé et du Pain exige des mois de préparatifs. Ainsi plusieurs centaines de personnes ont déjà rejoint cette odyssee et la réalisation du spectacle a pris son départ. Toutefois, des sièges sont encore libres pour toute personne souhaitant prendre part au voyage et apporter son étincelle à l'éclat de Solstices.

Il reste des places pour :

- des figurants
- des bricoleurs en tous genres pour concevoir et mouvoir les décors
- des couturières
- des aides à la technique de régie
- des aides à l'administration

Pas besoin d'être un spécialiste ; l'enthousiasme et la motivation sont notre moteur.

Tout le monde voyage dans la même classe et le billet est riche en émotions. Un cadeau souvenir est déjà promis à tous les voyageurs : la certitude d'avoir pris part à un événement unique et bouleversant.

Rejoignez notre troupe :

<http://www.echallens2018.ch/benevoles/inscription-participants>

benevoles@echallens2018.ch



REGION DU GROS-DE-VAUD

POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX ET UNE IDENTITE

Située entre Lausanne et Yverdon, la Région du Gros-de-Vaud regorge d'un riche patrimoine économique, culturel et naturel. C'est pourquoi, l'association de développement Région Gros-de-Vaud (ARGdV) fondée en 1988 et composée des 37 communes du district du Gros-de-Vaud et d'une centaine de membres privés, œuvre au renforcement de l'identité régionale à travers le développement de stratégies et de projets divers sur de nombreuses thématiques.

Association de droit privé, l'ARGdV est une plateforme d'échanges publics-privés qui traite et soutient une large palette d'activités, qui visent à la mise en œuvre d'une stratégie régionale validée par le Département de l'Economie, de l'Innovation et du Sport. Pour travailler avec efficacité la multiplicité et la variété des projets, nous nous appuyons sur des commissions thématiques comme le développement économique, le tourisme et la culture, l'agriculture, le territoire et la mobilité, le sport et la jeunesse, notamment. Nous jouons également le rôle d'interface et de coordination entre les différents acteurs publics et privés concernés.



La région Gros-de-Vaud a la particularité d'avoir des activités économiques diversifiées, ce qui est une force. Le district compte au total plus de 2'000 entreprises composées de 1 à plus de 100 salariés. La partie Ouest de la région est davantage axée sur les activités industrielles, et en particulier le bassin de la Venoge. Il s'agit d'un pôle de développement économique d'importance cantonale, avec des entreprises œuvrant dans la logistique ou la construction, notamment. La région abrite également au nord du district la deuxième scierie de Suisse qui transforme 150'000 m³ de bois par année. L'agriculture est également un secteur important puisque le Gros-de-Vaud dispose d'une large surface agricole et sylvicole couvrant près de 90% de son territoire. Il est d'ailleurs appelé le grenier à blé du canton. Enfin, de nombreux services sont regroupés autour de centralités comme Bercher et Thierrens au nord, Cugy et Froideville au sud, Penthaz et Penthalaz à l'ouest et Echallens en son centre.

L'important développement démographique enregistré ces dernières années - plus 2,6% entre 2008 et 2016 alors que la moyenne cantonale et de 1,5% - est un enjeu régional majeur. Une des conséquences est d'importants besoins en infrastructures, mais aussi la nécessité de travailler sur le ratio emplois/habitants qui est inférieur de moitié à celui du canton (environ un emploi pour quatre habitants contre un pour deux pour le canton). L'objectif est donc de stabiliser ce ratio en favorisant le maintien et la création d'emplois, malgré les contraintes imposées par les lois sur l'aménagement du territoire.



Communications diverses

LE CALENDRIER DE L'AVENT VILLAGEOIS !

Dans le cadre de la traditionnelle fête des fenêtres de l'Avent, nous vous proposons de reconduire l'opération « Fenêtres de l'Avent à Bioley-Orjulaz » du 1^{er} au 23 décembre 2017 comme suit :

VE	01.12	Mme et M. Cordey	Route de Bettens 1	de 18h00 à 19h00
SA	02.12	Les familles Matthey	Rte d'Echallens 3	Fermé
DI	03.12	Famille Matthey	Rte d'Assens 11	de 18H00 à 20H00
LU	04.12	Volley	Grande salle	Fermé
MA	05.12	Mme et M. Pagnozza	La Ruelle 4	Fermé
ME	06.12	Mme Stéphanie Devaud	Sur la Croix 1	de 18h00 à 19h30
JE	07.12	Famille Guiducci	Ch. de l'Entoz 10	de 19h00 à 20h30
VE	08.12	Famille Barreiro	Rte d'Assens 4B	de 19h00 à 20h30
SA	09.12	Jeunesse Bioley-Orjulaz	Hangar communal	de 9h00 à 13h00
DI	10.12	Mme Gribi et M. Morier	Ch de l'Entoz 6	Fermé
LU	11.12	Coeurs Ebréchés	Ancienne classe, collège	de 19h00 à 20h30
MA	12.12	Famille Ceppi	Ch de l'Entoz 1	Fermé
ME	13.12	Mme et M. C. Favre	Rte d'Assens 6	de 18h00 à 20h00
JE	14.12	Famille Despont	Rte d'Assens 20	de 18h00 à 20h00
VE	15.12	Mme Thomas et M. Pacios	Rte d'Assens 4A	de 19h00 à 20h30
SA	16.12	Famille Armand	Rte d'Assens 3-5	Fermé
DI	17.12	Famille Mathey	Route d'Assens 26	Fermé
LU	18.12	Gym Femmes	Grande Salle	Fermé
MA	19.12	Françoise Piller	A la Repaz 7	Fermé
ME	20.12	Famille Létra	Rte d'Assens 4F	de 17h00 à 19h30
JE	21.12	Les enfants de Bioley	Grande salle	de 17h00 à 19h00
VE	22.12	Commune de Bioley	Grande salle	de 18h30 à 20h30
SA	23.12	Famille Grognoz	Rte d'Assens 16	de 17h00 à 19h00

Pour les fenêtres fermées, une décoration autour du chiffre du jour vous sera proposée. Pour les fenêtres ouvertes, en plus de la décoration, les habitants du village sont invités à partager un moment convivial selon les horaires affichés.

Un grand merci à tous les participants !

Organisation Patricia Meylan Guiducci et Marianne Létra.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

Pommes de terre bio (5 kg et 15 kg)
Huile de colza bio (50 cl)
Ferme " Au Gré des saisons"
Eric & Séverine Despont
Rte d'Assens 20- Bioley-Orjulaz
Tel : 079 683 60 13

A VENDRE

Bois de feu
Sec, scié et livré.

Renseignements auprès
de M. Jean-Daniel Matthey.
Tel. 079 549 25 64